PROCÈS-VERBAL N°20

Réunion du :	Mercredi 04 Mars 2020
Pilotes du Pôle :	Gabriel GÔ – Guy RIBRAULT
Présidence :	Gabriel GÔ
Présents :	Claude BARRE – René BRUGGER – Alain DURAND – Michel DROCHON – Alain LE VIOL – Denis MICHAUD – Guy RIBRAULT – Gilles SEPCHAT – Yannick TESSIER
Assiste :	Oriane BILLY
Excusé :	Guy RIBRAULT

Préambule :

M. Claude BARRE membre du club CHATEAU GONTIER FC (528431)
M. Michel DROCHON, membre du club L'ORBRIE SAINT-MICHEL CLOUQ PISSOTTE (549477)
M. Gabriel GÔ, membre du club ROUILLON ET. De LA GERMINIERE (524226)
M. Alain LE VIOL, membre du club THOUARE SUR LOIRE (502138)
M. Gilles SEPCHAT, membre du club MAMERS SA (501980)
M. Yannick TESSIER, membre du club FC LAURENTAIS LANDEMONTAIS (542441)
ne prennent pas part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

1. Appel

Sauf dispositions particulières, les décisions suivantes peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours* à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission de la décision par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.;

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.
Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'appel par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

*Dispositions particulières :
le délai d'appel est réduit à 2 jours si la décision contestée :
-porte sur l'organisation ou le déroulement de la compétition,
-est relative à un litige survenu lors des 2 dernières journées de la compétition,
-porte sur le classement en fin de saison.

***

Frais de procédure

Les frais exposés par le Centre de Gestion dans le cadre d'une procédure d'appel réglementaire sont prélevés, à l'issue de celle-ci, sur le compte du club appelant sous la forme de frais de dossier forfaitaires dont le montant est fixé à l'Annexe 5 des présents règlements, et affiné selon chaque cas dans les conditions ci-dessous :
-frais de dossier divisé par 2 en cas de réformation, à l'avantage de l'appelant, de la décision dont appel.
-absence de frais de dossier en cas d'annulation de la décision dont appel ou lorsque la faute sera due à une erreur administrative du Centre de Gestion.
En cas d'appel diligenté par un licencié, l'intéressé devra verser les frais susmentionnés au Centre de Gestion compétent et ce, sous huitaine à compter de la notification de la décision. A défaut, sa licence sera automatiquement désactivée et l'intéressé ne pourra enregistrer une nouvelle licence.

2. Approbation des procès-verbaux

Les procès-verbaux suivants sont adoptés sans modifications :

- PV n°16 du 03.02.2020,
- PV n°17 du 10.02.2020,
- PV n°18 du 17.02.2020,
- PV n°19 du 24.02.2020.

3. Dossier transmis par la Commission Régionale des Règlements et Contentieux

➲ Commission Régionale des Règlements et Contentieux – PV N°41 du 05 Février 2020

Match n°21517634 : CHRISTOPHESEGUINIERE 1 / LA TESSOUALLE EA 1 – Régional 3 Groupe F du 26.01.2020
La Commission prend acte de la décision de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux de :

- Confirmer le résultat acquis sur le terrain.

Match n°21516977 : PORNICHET ES 1 / ST BREVIN AC 1 – Régional 3 Groupe A du 02.02.2020
La Commission prend acte de la décision de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux de :

- Confirmer le résultat acquis sur le terrain.

4. Homologation du résultat des rencontres des Championnats Régionaux Seniors Masculins

La Commission homologue les résultats des rencontres des Championnats Régionaux qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité jusqu'au 16 Février 2020 (Article 147 des Règlements Généraux de la FFF).

5. Championnats Régionaux Seniors Masculins

➲ Classements
La Commission prend acte des classements suivants, établis au 04 Mars 2020 :

- National 3,
- Régional 1 Intersport,
- Régional 2,
- Régional 3.

6. Coupe des Pays de la Loire Seniors OMR – Saison 2019/2020

➲ Homologation des résultats des rencontres du 23 Février 2020 – 1/16èmes de Finale

La Commission homologue le résultat des rencontres du 23 Février 2020 – 1/16èmes de Finale, qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité. Elle remercie les clubs qui ont transféré la FMI et le résultat de leur match dans les délais réglementaires.

La Commission prépare le tableau final pour le tirage au sort des rencontres des 1/8èmes de Finale qui se tiendra chez Konica Minolta ce jour. Les rencontres auront lieu le Dimanche 22 Mars 2020 à 15h00 sur le terrain du club premier nommé (cf. annexe).

7. Le point sur le Challenge des Réserves – Saison 2019/2020

➲ Homologation des résultats des rencontres du tableau final

La Commission prend connaissance des résultats des rencontres du 23 Février 2020 qui n'ont donné lieu ni à réserve, ni à réclamation, ni présenté d'irrégularité. Elle remercie les clubs qui ont saisi le résultat de leur match dans les délais réglementaires.

Elle valide les rencontres du tour suivant (cf. annexe).

8. Matchs non-joués

Match n°21515627 : Mulsanne Teloche AS 1 / Sautron AS 1 – Régional 1 Intersport Groupe A du 01.03.2020
Match n°21515628 : Bonchamp ES 1 / La Ferté Bernard VS 1 – Régional 1 Intersport Groupe A du 01.03.2020
Match n°21515888 : Sablé sur Sarthe FC 2 / Coulaines JS 1– Régional 1 Intersport Groupe B du 01.03.2020
Match n°21516151 : Mayenne Stade FC 2 / Le Mans Villaret AS 1 – Régional 2 Groupe A du 01.03.2020
Match n°21516155 : Brulon Patriote 1 / Murs Erigne ASI 1 – Régional 2 Groupe A du 01.03.2020
Match n°21516507 : Ste Luce sur Loire US 1 / Basse Goulaine AC 1 – Régional 2 Groupe B du 01.03.2020
Match n°21516510 : Lucon FC 1 / Trelaze FE 1 – Régional 2 Groupe B du 01.03.2020
Match n°21516729 : Mamers SA 1 / Bouchemaine ES 1– Régional 2 Groupe C du 01.03.2020
Match n°21516995 : L'Hermenault FCPB 1 / St Andre St Macaire 1 – Régional 3 Groupe A du 01.03.2020
Match n°21517257 : L'Huisserie ASL 1 / Angers CBAF 1 – Régional 3 Groupe C du 01.03.2020
Match n°21517258 : Entrammes US 1 / Blain ES 1 – Régional 3 Groupe C du 01.03.2020
Match n°21517388 : Cheffois Antigny STM 1 / Loireauxence Varades 1 – Régional 3 Groupe D du 01.03.2020
Match n°21517389 : Teille Mouzeil Ligne 1 / St Berthevin US 1 – Régional 3 Groupe D du 01.03.2020
Match n°21517523 : La Chaize Le Vic FEC 1 / La Roche sur Yon Robret 1 – Régional 3 Groupe E du 01.03.2020
Match n°21517524 : Aubigny US 1 / Rezé AEPR 1– Régional 3 Groupe E du 01.03.2020
Match n°21517655 : Les Achards FC 1 / Machecoul St Meme AS 1 – Régional 3 Groupe F du 01.03.2020
Match n°21517786 : Sevremont La Flo Cha 1 / Noyen sur Sarthe SS 1 – Régional 3 Groupe G du 01.03.2020
Match n°21517787 : Solesmes JS 1 / St Fiacre Coteaux 1 – Régional 3 Groupe G du 01.03.2020
Match n°21517915 : Beaumont SA 1 / Ernée 2 – Régional 3 Groupe H du 01.03.2020
Match n°21517916 : Arnage Pontlieue US 1 / Loué CA 1 – Régional 3 Groupe H du 01.03.2020
Match n°21517917 : Pouancé USA 1 / Segre ES 2 – Régional 3 Groupe H du 01.03.2020
Match n°21517918 : Becon Villem St Augu 1 / Rouillon EG 1– Régional 3 Groupe H du 01.03.2020
Match n°21517919 : Pays de Juhel US 1 / Seiches Marce AS 1 – Régional 3 Groupe H du 01.03.2020
Match n°21518047 : La Chap St Aubin AS 1 / Le Mans Villaret AS 2 – Régional 3 Groupe I du 01.03.2020
Match n°21518050 : Contest St Baud. 1 / Forcé US 1 – Régional 3 Groupe I du 01.03.2020
Match n°21518051 : Meslay du Maine AS 1 / Bonnetable Pat. 1 – Régional 3 Groupe I du 01.03.2020
Match n°21518180 : Monce en Belin ES 1 / Change US 3 – Régional 3 Groupe J du 01.03.2020
Match n°21518182 : Mayet Vigilante 1 / Château Gontier FC 1 – Régional 3 Groupe J du 01.03.2020
Match n°21518184 : Les Lucs sur Boulogne 1 / Bazouges Cre US 1 – Régional 3 Groupe J du 01.03.2020

La Commission constate qu'un arrêté municipal interdisait l'accès à tous les terrains de la commune et/ou des communes des clubs recevants à la date prévue pour la rencontre,

Considérant que les services administratifs de la LFPL ont reporté la rencontre en rubrique dans les conditions fixées à l'article 17 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Masculins.

En conséquence et en application des dispositions de l'article 17 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Masculins de la LFPL, la Commission décide matchs à jouer.

En ce qui concerne les rencontres ci-dessous :
Match n°21516505 : Spay USN 1 / La Roche sur Yon VF 2– Régional 2 Groupe B du 01.03.2020
Match n°21516506 : La Suze FC 2 / Mareuil sur Lay SC 1 – Régional 2 Groupe B du 01.03.2020
Match n°21516730 : Evron CA 1 / Saumur OFC 2 – Régional 2 Groupe C du 01.03.2020
Match n°21517123 : Chalonnes Chaudef 1 / Saumur Bayard AS 1 – Régional 3 Groupe B du 01.03.2020
Match n°21517519 : Guecelard US 1 / La Suze FC 3 – Régional 3 Groupe E du 01.03.2020
Match n°21517522 : La Montagne FC 1 / La Chapelle BM USLD 1 – Régional 3 Groupe E du 01.03.2020
Match n°21517651 : St Julien Vaire FC 1 / Cholet SO 3 – Régional 3 Groupe F du 01.03.2020
Match n°21517785 : St Herblain UF 1 / Les Herbiers VF 3 – Régional 3 Groupe G du 01.03.2020
Match n°21518183 : Château Gontier Anc. 2 / Mansigne US 1 – Régional 3 Groupe J du 01.03.2020

La Commission constate que les arbitres des rencontres en rubrique ont indiqué sur l'annexe de la feuille de match informatisée et/ou dans leurs rapports qu'à leur arrivée sur place, un arrêté municipal était affiché à l'entrée des vestiaires.

La Commission constate que les arbitres des rencontres en rubrique ont indiqué sur l'annexe de la feuille de match informatisée et/ou dans leurs rapports qu'ils considéraient que le terrain où était prévue la rencontre était impraticable. Ils ont pris la décision de ne pas faire jouer le match qu'ils avaient la charge de diriger (article 17 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Féminins de la LFPL).

En conséquence et en application des dispositions de l'article 17 du Règlement des Championnats Régionaux et Départementaux Seniors Masculins de la LFPL, la Commission décide matchs à jouer.

Les frais de déplacement de l'équipe visiteuse seront réglés par la Caisse des Intempéries de la LFPL.

9. Matchs remis – reportés – à rejouer

La Commission fait le point sur le calendrier des matchs remis – reportés – à rejouer :

Compétition	N° Match	Match	Date Initiale	Report	Nouvelle date
R1 Intersport « B »	21515874	St Philbert Gd Lieu 1 / Sablé sur Sarthe FC 2	26/01/2020	12/04/2020	22/03/2020
R1 Intersport « A »	21515627	Mulsanne Teloche AS 1 / Sautron AS 1	01/03/2020	22/03/2020	
R1 Intersport « A »	21515628	Bonchamp ES 1 / La Ferté Bernard VS 1	01/03/2020	22/03/2020	
R1 Intersport « B »	21515888	Sablé sur Sarthe FC 2 / Coulaines JS 1	01/03/2020	22/03/2020	11/04/2020
R2 « A »	21516151	Mayenne Stade FC 2 / Le Mans Villaret AS 1	01/03/2020	22/03/2020	
R2 « A »	21516155	Brulon Patriote 1 / Murs Erigne ASI 1	01/03/2020	22/03/2020	
R2 « B »	21516505	Spay USN 1 / La Roche sur Yon VF 2	01/03/2020	22/03/2020	
R2 « B »	21516506	La Suze FC 2 / Mareuil sur Lay SC 1	01/03/2020	22/03/2020	

Compétition	N° Match	Match	Date Initiale	Report	Nouvelle date
R2 « B »	21516507	Ste Luce sur Loire US 1 / Basse Goulaine AC 1	01/03/2020	12/04/2020	
R2 « B »	21516510	Lucon FC 1 / Trelaze FE 1	01/03/2020	22/03/2020	
R2 « C »	21516729	Mamers SA 1 / Bouchemaine ES 1	01/03/2020	22/03/2020	
R2 « C »	21516730	Evron CA 1 / Saumur OFC 2	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « A »	21516995	L'Hermenault FCPB 1 / St Andre St Macaire 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « B »	21517123	Chalonnes Chaudef 1 / Saumur Bayard AS 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « C »	21517257	L'Huisserie ASL 1 / Angers CBAF 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « C »	21517258	Entrammes US 1 / Blain ES 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « D »	21517388	Cheffois Antigny STM 1 / Loireauxence Varades 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « D »	21517389	Teille Mouzeil Ligne 1 / St Berthevin US 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « E »	21517519	Guecelard US 1 / La Suze FC 3	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « E »	21517522	La Montagne FC 1 / La Chapelle BM USLD 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « E »	21517523	La Chaize Le Vic FEC 1 / La Roche sur Yon Robret 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « E »	21517524	Aubigny US 1 / Rezé AEPR 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « F »	21517651	St Julien Vaire FC 1 / Cholet SO 3	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « F »	21517655	Les Achards FC 1 / Machecoul St Meme AS 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « G »	21517785	St Herblain UF 1 / Les Herbiers VF 3	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « G »	21517786	Sevremont La Flo Cha 1 / Noyen sur Sarthe SS 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « G »	21517787	Solesmes JS 1 / St Fiacre Coteaux 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « H »	21517914	Loue CA 1 / Pouance USA 1	09/02/2020	12/04/2020	22/03/2020
R3 « H »	21517912	Rouillon EG 1 / Pays de Juhel US 1	16/02/2020	22/03/2020	
R3 « H »	21517915	Beaumont SA 1 / Ernée 2	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « H »	21517916	Arnage Pontlieue US 1 / Loué CA 1	01/03/2020	22/03/2020	12/04/2020
R3 « H »	21517917	Pouancé USA 1 / Segre ES 2	01/03/2020	22/03/2020	12/04/2020
R3 « H »	21517918	Becon Villem St Augu 1 / Rouillon EG 1	01/03/2020	12/04/2020	
R3 « H »	21517919	Pays de Juhel US 1 / Seiches Marce AS 1	01/03/2020	12/04/2020	
R3 « I »	21518047	La Chap St Aubin AS 1 / Le Mans Villaret AS 2	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « I »	21518050	Contest St Baud. 1 / Forcé US 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « I »	21518051	Meslay du Maine AS 1 / Bonnetable Pat. 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « J »	21518180	Monce en Belin ES 1 / Change US 3	01/03/2020	22/03/2020	

Compétition	N° Match	Match	Date Initiale	Report	Nouvelle date
R3 « J »	21518182	Mayet Vigilante 1 / Château Gontier FC 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « J »	21518183	Château Gontier Anc. 2 / Mansigne US 1	01/03/2020	22/03/2020	
R3 « J »	21518184	Les Lucs sur Boulogne 1 / Bazouges Cre US 1	01/03/2020	22/03/2020	

Les équipes amenées à disputer des rencontres reportées le week-end de Pâques peuvent, en accord avec le club adverse, soit avancer celles-ci le Samedi 11 Avril ou les reporter au Lundi 13 Avril 2020. A l'exception de celles ayant déjà des rencontres programmées le Samedi 11 Avril et le Lundi 13 Avril.

10. Modification match

Suite à l'inversion du match aller, la Commission actualise le match retour avec le jour et horaire habituel du club des Sables d'Olonne TVEC 1 :

Match n°21515907 – Régional 1 Intersport Groupe B : Les Sables d'Olonne TVEC 1 / St Philbert Gd Lieu 1
➲ **A jouer le Samedi 28 Mars 2020 à 18h00.**

11. Calendrier fin de saison 2019-2020

Information sur la mise en place d'un calendrier et du cahier des charges pour les finales LFPL.

Les Finales seniors Minolta Konica se dérouleront le Dimanche 07 Juin 2020 en même temps que les Finales de Coupe Pays de la Loire U17 et U19.

Elle rappelle que les clubs désireux d'organiser les Finales peuvent candidater. Les modalités sont en ligne sur le site de la LFPL.

12. Projet calendrier saison 2020-2021

La Commission prend connaissance du calendrier des Compétitions Nationales Seniors Masculines, validées par le Bureau Exécutif de la LFA pour la saison prochaine.

La Commission élabore un projet de calendrier des compétitions pour la saison 2020/2021. Ce dernier étant à l'état de projet jusqu'à officialisation après validation par le CODIR.

Le Président de la Commission est chargé de la mise en place d'une réunion de présentation et de concertation avec les clubs. Réunion prévue le 27 Avril 2020 ; pour une présentation définitive du calendrier avant validation par la CROC et le CODIR en mai.

13. Compte-rendu réunion sur Intempéries

Une réunion s'est tenue le Mardi 03 Mars 2020 abordant toutes les problématiques liées aux intempéries de cette saison. Compte rendu effectué par Gabriel GO – Président de la CROC et Julien LEROY – Juriste de la LFPL.

Un état des lieux des pratiques dans chaque centre de gestion et une harmonisation des process doit nous conduire à une gestion optimale de ces situations particulières.

Un rétro planning de travail est fixé, avec si besoin consultation des clubs, modification des règlements et aménagement des textes validés en CODIR.

14. Article 37 – Dossiers de suivi de retrait de points

➲ **Dossier FC IMMACULEE ST NAZAIRE (528847) – Régional 3 Groupe A**
La Commission constate que l'équipe de FC IMMACULEE ST NAZAIRE – Régional 3 Groupe A a atteint le total de 20 pénalités au 30.01.2020.
En conséquence, les voies de recours étant échues, et en application des dispositions de l'article 37 du Règlement des Championnats Seniors de la LFPL, la Commission décide du retrait de 2 points au classement de la compétition susnommée à l'équipe concernée.

➲ **Dossier STO DU MAINE (501991) – Régional 3 Groupe B**
La Commission constate que l'équipe de STO DU MAINE – Régional 3 Groupe B a atteint le total de 30 pénalités au 06.02.2020.
En conséquence, les voies de recours étant échues, et en application des dispositions de l'article 37 du Règlement des Championnats Seniors de la LFPL, la Commission décide du retrait de 4 points au classement de la compétition susnommée à l'équipe concernée.

➲ **Dossier SO CHOLETAIS (500106) – Régional 3 Groupe F**
La Commission constate que l'équipe de SO CHOLETAIS – Régional 3 Groupe F a atteint le total de 24 pénalités au 14.02.2020.
En conséquence, les voies de recours étant échues, et en application des dispositions de l'article 37 du Règlement des Championnats Seniors de la LFPL, la Commission décide du retrait de 3 points au classement de la compétition susnommée à l'équipe concernée.

15. Courriers – Courriels – Questions diverses

➲ La Commission prend note des divers courriers sur les intempéries et les reports des rencontres qui en découlent. Rappel des courriers adressés aux clubs

➲ La Commission prend connaissance du courrier de la Mairie de Montaigu Vendée, concernant l'interdiction de toute compétitions sportive le weekend du 04 et 05 Avril 2020.

➲ La FFF informe la LFPL que pour la saison 2020-2021, elle accueillera une équipe de St Pierre et Miquelon à l'occasion du troisième tour de Coupe de France. Prévoir ordonnancement T3 à cet effet.

16. Calendrier

Prochaine réunion : Mercredi 22 Avril 2020.

Le Président de séance
Gabriel GÔ

Le Secrétaire de séance,
René BRUGGER

Coupe LFPL KONICA MINOLTA - 2020

				DIV	TP	Maillots / Shorts / Bas			
22-mars	11	R	MAYENNE Stade FC	R1 A	R	Orange / Noir / Orange	12/04/2020		
	13	V	SABLE sur Sarthe FC	N3	R	Noir / Blanc / Noir	r		
22-mars	3	R	BASSE GOULAINE AC	R2 B	R	Vert foncé / Blanc / Vert foncé	v	03/05/2020	
	14	V	SAUMUR OFC	N3	V	Bleu ciel / Blanc / Bleu ciel	1/4 finale	r	
22-mars	16	R	VERTOU USSA	N3	V	Rouge / Noir / Rouge	12/04/2020	v	
	8	V	La ROCHE sur Yon ESOFV	R1 A	V	Or / Rubis / Or	r	1/2 finale	
22-mars	9	R	La ROCHE sur Yon VF	N3	V	Bleu Marine / Blanc / Marine	v		
	5	V	CHALLANS FC	N3	R	Blanc / Bleu royal / Blanc			
22-mars	4	R	BEAUCOUZE SC	R1 A	V	Orange / Noir / Orange	12/04/2020		
	1	V	AIZENAY France	R2 C	R	Noir / Blanc / Noir	r		
22-mars	6	R	CHANGE US	N3	V	Vert foncé / Blanc / Vert foncé	v	03/05/2020	
	2	V	ANGERS NDC	R1 B	R	Bleu ciel / Blanc / Bleu ciel	1/4 finale	r	
22-mars	12	R	MONTAIGU FC	R2 D	V	Rouge / Noir / Rouge	12/04/2020	v	
	15	V	St NAZAIRE AF	R1 A	V	Or / Rubis / Or	r	1/2 finale	
22-mars	10	R	Les SABLES FCOC	R2 D	R	Bleu Marine / Blanc / Marine	v		
	7	V	ECOMMOY FC	R2 B	R	Blanc / Bleu royal / Blanc			

KONICA MINOLTA
Centre Loire

dimanche 7 juin 2020

Finale ?

FINALE

LIGUE PAYS DE LA LOIRE FFF

Challenge des Réserves LFPL 2020

1/8 finale

				DIV	Poule	Place
23-févr	1	R	SABLE SUR SARTHE FC 2	R1 B	A	1
	16	V	VERTOU USSA 3	R3 F	D	4
23-févr	6	R	SAUMUR OFC 2	R2 C	B	2
	11	V	ORVAULT SF 2	R3 C	C	3
23-févr	2	R	LA FLECHE RC 2	R2 D	B	1
	13	V	SPAY USN 2	R3 E	A	4
23-févr	7	R	POUZAUGES BOCAGE 2	R3 D	C	2
	12	V	La ROCHE SUR YON VF 2	R2 B	D	3
23-févr	3	R	VERTOU USSA 2	R2 C	C	1
	14	V	SEGRE ES 2	R3 H	B	4
23-févr	8	R	SAUTRON AS 2	R3 D	D	2
	9	V	LA SUZE FC 2	R2 B	A	3
23-févr	4	R	ST NAZAIRE A F 2	R2 D	D	1
	15	V	La ROCHE SUR YON ESOFV 2	R3 A	C	4
23-févr	5	R	COULAINES JS 2	R3 I	A	2
	10	V	CHATEAUBRIANT Volt 2	R2 A	B	3
				DIV	Poule	Place

1/4 finale

lundi 13 avril 2020	11	R	ORVAULT SF 2	R3 C
	1	V	SABLE SUR SARTHE FC 2	R1 B
dimanche 22 mars 2020	12	R	La ROCHE SUR YON VF 2	R2 B
	2	V	LA FLECHE RC 2	R2 D
dimanche 22 mars 2020	3	R	VERTOU USSA 2	R2 C
	8	V	SAUTRON AS 2	R3 D
dimanche 22 mars 2020	10	R	CHATEAUBRIANT Volt 2	R2 A
	4	V	ST NAZAIRE A F 2	R2 D

1/2 finale

dimanche 3 mai 2020	R	
	V	
dimanche 3 mai 2020	R	
	V	

Finale

dimanche 7 juin 2020	